

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes BROADPEAK Année 2024 au titre des données 2023

	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	35	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	N/A	N/A
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total des indicateurs calculables	70	85
INDEX (sur 100 points)	82	

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.